

Le Président

Mesdames et Messieurs les Délégués syndicaux centraux

D/L- 30/16

Palaiseau,  
Le 18 mai 2016

Mesdames et Messieurs les délégués syndicaux centraux,

Vous m'avez adressé le 13 mai dernier un courrier, signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'ONERA, regrettant « le manque d'avancée significative » dans les ultimes propositions salariales qui vous ont été faites et demandant à poursuivre les discussions au-delà du calendrier prévu pour les négociations.

Pour étayer votre démarche, vous soulignez un écart avec les autres EPIC (1,6% d'augmentation en moyenne) qui ne vous semblerait pas justifié notamment au regard des « efforts déployés par le personnel de l'ONERA depuis plusieurs années » et au contexte particulièrement difficile cette année (« réorganisation, fermetures de centres, signature d'un COP »).

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire en réunion, je suis conscient d'un écart entre vos attentes et le niveau des mesures proposées. J'ai d'ailleurs fait de nouvelles propositions lors de la dernière réunion pour les rapprocher malgré la situation économique particulièrement difficile de l'ONERA. A l'issue de cette dernière réunion de négociations salariales, un projet d'accord vous a été proposé permettant de faire évoluer la masse salariale de l'ONERA à hauteur de 1,6%.

Cette proposition, sur laquelle nous avons échangé ensemble, permettait d'atteindre le niveau moyen des EPIC, sans pour autant obérer les marges de la négociation salariale 2017.

Pour tenir compte des réserves que vous avez exprimées en réunion sur le principe de versement d'une prime exceptionnelle non récurrente de 120€, je vous ai proposé dans les heures qui ont suivi cette réunion de transformer en mesure pérenne une partie du budget qui y était initialement consacré.

Pour essayer de prendre au mieux en compte les points de vue exprimés par chacune de vos organisations, deux nouvelles propositions alternatives ont été proposées, consistant soit en une AI de 1,4% assortie d'un plancher de 10€, soit en la combinaison d'une AI de 1,2% et d'une AG de 0,2%. Ces propositions, complétées des mesures techniques, permettraient de faire évoluer la masse salariale de l'ONERA de 1,5%.

Il serait donc exagéré de considérer que les demandes formulées en réunion n'ont pas été prises en compte, puisque cette dernière proposition a précisément pour objectif de lever vos réserves les plus marquées sur le caractère exceptionnel du versement de la prime.

Vous demandez également à poursuivre les négociations « même si cela doit conduire à un versement tardif des augmentations du personnel ». Or, d'une part il me semble prioritaire d'offrir sans tarder au personnel de l'ONERA la pleine rétribution de ses efforts de 2015, et donc de maintenir l'objectif d'un versement en juillet. D'autre part, à plusieurs reprises lors des négociations salariales, l'impossibilité de l'ONERA à proposer davantage cette année a été soulignée et il ne sera pas envisageable de sortir de ce cadrage budgétaire global, même en poursuivant les discussions.

Toutefois, pour tenir compte de votre demande, et compte tenu de l'analyse menée par la DRH pour concentrer au maximum les étapes de préparation compatibles avec un versement en juillet pour les salariés de l'ONERA, vous pouvez disposer d'un délai complémentaire pour vous laisser le temps d'examiner en détail nos dernières propositions, mais il reste impératif que votre position nous soit transmise le 25 mai prochain à 14h.

Je suis sensible aux efforts que vous déployez au bénéfice des salariés de l'ONERA. L'ensemble des acteurs de la politique salariale partagera également cet effort en agissant au mieux avec ces délais plus contraints.

Je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs les délégués syndicaux centraux, l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bruno SAINJON